



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**
Notre action – votre mobilité

Atelier Point de chute

Prévention des risques de chutes



Place de l'Hôtel-de-Ville 2 • Morges

Téléphone 021 623 37 07 • info@lvr.ch • www.lvr.ch • IBAN CH68 0+00 0000 1001 9099 8

POURQUOI ?

Prévenir les risques de chute, c'est mettre tout en œuvre pour un maintien à domicile tout en conservant une bonne qualité de vie.

Reprenez confiance afin de rester autonome !

POUR QUI ?

Pour celles et ceux qui souhaitent retrouver confiance avec l'assurance de se mouvoir en toute sécurité, quel que soit leur âge.

Vous avez peur de chuter ? Alors cet atelier est fait pour vous.

OBJECTIFS

Les participant·es pourront

- aborder l'origine des chutes, les risques et les causes
- savoir ce qu'il est possible de faire de manière adaptée
- apprendre à faire face aux problèmes d'équilibre et aux chutes

NOMBRE DE PARTICIPANT·ES

Maximum 15 inscriptions prises par ordre d'arrivée.

QUAND ET OU ?

Lieu et date à définir.

COUT

CHF 80.- TTC pour l'atelier (non membre CHF 120.-)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.
L'inscription se fait au moyen de la fiche « bulletin d'inscription ».

Atelier Point de chute

Je m'intéresse à l'atelier, merci de me transmettre la date de la prochaine session :

Nom

Prénom

Date de naissance

Je suis au bénéfice de ☐ l'AVS ☐ l'AI

Adresse

No postal & localité

N° tél. privé N° natel

E-mail

Date : Signature :

Je ne suis pas membre de la Ligue vaudoise contre le rhumatisme et souhaite le devenir

☐ Membre individuel (CHF 40.-/année)

☐ Membre couple (CHF 60.-/année)

Merci de retourner votre bulletin d'inscription par poste ou scanné par e-mail à info@lvr.ch

Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1110 Morges
tél. 021 623 37 07

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX ATELIERS

Si l'effectif est insuffisant, la Ligue vaudoise contre le rhumatisme se réserve le droit de reporter ou de supprimer l'atelier.

Une confirmation-facture est envoyée avant le début des ateliers.

La finance de l'atelier est à verser avant le premier jour.

En cas de renonciation de votre part avant l'atelier :

- sans nous avoir prévenus par écrit, le prix de l'atelier doit être honoré ;
- moins d'une semaine avant le début de l'atelier, une participation aux frais d'inscription de Fr. 50.- est demandée.

Aucun remboursement ne sera pris en compte en cas d'absence (maladie ou autres) à l'atelier.

Les assurances sont à la charge du ou de la participant·e.

Ligue vaudoise contre le rhumatisme
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
1110 Morges

tél. 021 623 37 07

info@lvr.ch

www.lvr.ch



**Ligue vaudoise
contre le rhumatisme**

Notre action – votre mobilité